

École Saint-Jean-de-Matha

Conseil d'établissement

Procès-verbal

de la 5^e séance

Montréal, le 19 avril 2022, 18h30

*Procès verbal de la 5^e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue en ligne, sur plateforme Teams.*

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice
M. Antoine Hébert, parent et président
M. Mathieu Dupont, professeur
Mme Catherine Léonard, parent substitut 3
M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut 5
Mme Sophie Lapointe, parent
Mme Josée Hébert, professeure
Mme Marilyn Arseneau, parent
Mme Marlène Bélanger, parent
Mme Sabrina Pasquiel, parent substitut 2

Étaient absents

M. Stéphan Lemieux, parent substitut 4
Mme Julie Paquet, parent
M. Mathieu Guillemette, parent substitut 1
Mme Carole Clément, technicienne service de garde

1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum

à 18h30. Quorum atteint. En l'absence de Julie Paquet, Catherine Léonard est nommée subsitut pour le vote au besoin.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Antoine Hébert présente l'ordre du jour. Marilyn Arsenau propose, Marlène Bélanger appuie.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 28 mars 2022.

Proposé par Marilyn Arseneau. Appuyé par Marlène Bélanger.

Une modification est apportée au point du sdg (élèves inscrits).

Une précision est apportée par Mme Lincourt sur les appels d'offre.

Adopté à l'unanimité

4. Mot de la direction

S.O.

5. Période réservée au public

S/O

6. Conseil d'établissement

6.1. Fiches CÉ (capsules à visionner)

Capsules obligatoires à visionner par les membres du CÉ.

6.2. Ventilation budget

Il y a peu de changement dans le budget par rapport au dernier CÉ. Le fonds 7 a été bonifié avec la mesure École Montréalaise (augmentation de l'indice de défavorisation). Au niveau du service de garde, il y a un déficit de 170 000\$, qui sera épongé par le CSSDM. Ce déficit est causé par des changements de fréquentation (ajout de transport scolaire, élèves inscrits mais qui n'ont plus besoin du service de garde). L'aide alimentaire est donnée sous forme de collation chaque jour pour les élèves. Du matériel a été acheté pour l'enseignement à l'extérieur. Grâce à la mesure "Bien-être à l'école", une pièce de théâtre et "les ateliers du calme" seront offerts à l'école. Lors de la fête de fin d'année, il y aura un atelier de percussion et jonglerie. La mesure "Aide aux parents" sera utilisée pour l'activité de bienvenue à la maternelle. L'argent alloué pour la lecture à l'école permettra de faire des achats pour commencer la collection de la nouvelle bibliothèque.

Sorties culturelles et école inspirante: le budget a été divisé entre les enseignants.

Achats en TIC a permis de se procurer des tablettes, écouteurs et du matériel de robotique. Les montants aux annexes 47 et 55 peuvent dépensé ou être conservé pour l'an prochain. L'annexe 55 permet d'offrir de l'aide pour les enseignants spécialistes. Ces montants seront conservés pour l'an prochain.

6.3. Effectifs scolaires 22-23 et looping

La demande d'une deuxième éducatrice spécialisée a été approuvée par le CSSDM. Ceci permettra d'avoir une TES dans chacune des écoles (CIM et H-M).

Looping: le looping 4e-5e année se fera cette année. M. Serge et Mme Patricia iront en 5e année (car Mme Mélanie change d'école) et sont intéressés à poursuivre le looping avec les Mme Geneviève et Mme Anne-Marie.

6.4. Critère de sélection DÉ

A été déterminé par le CÉ en fin de séance.

6.5. Contributions financières exigées aux parents pour matériel (principes d'encadrement des coûts)

Habituellement, le montant demandé aux parents pour le matériel scolaire est entre 73 et 100\$. Le matériel en 6^e année est un peu plus dispendieux, en lien avec l'anglais intensif. Les coûts seront probablement un peu plus élevés en 22-23 en lien avec l'inflation. Il est proposé que les listes de matériel à acheter par les parents soient révisées pour diminuer les frais qui ne sont pas nécessaires. Ceci permettrait de minimiser l'augmentation des coûts totaux par enfant.

6.6. Projet éducatif

L'objectif du projet éducatif sera à évaluer en fin d'année scolaire. Un nouveau projet éducatif sera à débiter l'an prochain.

6.7. Plan de lutte

La mise en place des zones de jeu séparées a aidé à améliorer les interactions entre les élèves et permet un meilleur suivi avec le personnel de l'école qui les connaît. Ce mode de fonctionnement sera donc conservé dans le futur.

7. Service de garde

7.1. Inscriptions

Il est demandé si la gratuité du sdg du midi sera reconduit cette année pour les élèves qui n'utilisaient pas le sdg du diner en 20-21. Mme Lincourt s'informera à ce propos.

Les inscriptions pour le sdg pour l'an prochain sont de 99 inscriptions dineurs et 130 réguliers

inscrits.

17 juin: un pique-nique sera organisé pour tous les élèves du sdg. Le 23 août sera une journée sans enfant au sdg.

7.2. 23 juin

Suite au sondage, le sdg sera ouvert le 23 juin.

8. Consultation/Approbation

S.O.

9. Informations

9.1. Transport scolaire

Une consultation sera faite au mois de juin pour les besoins de transport scolaire pour les élèves pour l'année 22-23.

10. Délégué au comité de parents (rapport)

Le comité de parents recommande de faire des sous-comités au besoin, entre autre pour favoriser la diversité.

11. Comités de travail

11.1. Mot de la Fondation

La Fondation lancera une campagne pour vente de chandails pour les adultes. Il est indiqué que les membres de la Fondation ne sont pas en nombre suffisant pour faire plus de campagnes de financement. L'existence de la Fondation pourrait aussi être en péril l'an prochain, car il reste seulement 3 membres actifs. L'importance de la Fondation est mise de l'avant par les membres du CÉ. Des idées sont données: vente de chocolat, commande Domino's Pizza, une campagne principale avec incitation à faire un don.

12. Varia

12.1. Parascolaire

Il est demandé s'il y a des activités parascolaires à l'école, entre autres des activités sportives. Mme Lincourt indique que 2 midis par semaine, il y a des activités sportives au gymase avec les professeurs d'éducation physique. Les activités dirigées au sdg sont aussi une forme d'activités parascolaires. Le cours de gardien averti sera offert en parascolaire d'ici la fin de l'année.

Il est aussi indiqué que des groupes de parascolaire existent (entre autres : robotique, multimédia, tricot et jeux vidéos). Il y aura de la zumba qui sera offerte aux groupes de maternelle et 1^{ère} année.

12.2. Caisse populaire

Il est demandé si le projet de caisse scolaire a déjà été envisagé à Saint-Jean-de-Matha. Mme Lincourt va étudier cette possibilité.

12.3. Diversité

L'objectif du sous-comité diversité est de faire participer une personne à un CÉ. Il est proposé de mieux expliquer la participation au CÉ lors de l'AG de l'an prochain. Mme Lincourt indique que les parents peuvent faire la promotion de l'implication des parents. Il est proposé de faire un vidéo ou un padlet du CÉ et de le publiciser pour les parents de l'école avant l'AG de l'an prochain. Ceci permettrait que les parents connaissent mieux le rôle du CÉ et l'implication nécessaire avant la tenue du vote en AG.

13. Levée de l'assemblée

À 20h17. Adopté à l'unanimité.